



Département de l'Eure
Arrondissement des Andelys
Canton des Andelys
Tél: 02.32.52.60.90
mairie@notre-dame-de-l'isle.fr
www.mairie@notre-dame-de-lisle.fr

République Française
Mairie de Notre- Dame de l'Isle
27940 Notre-Dame de l'Isle

**COMMUNE DE NOTRE-DAME DE L'ISLE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 11 septembre 2017**

***Date de convocation : 6 septembre 2017
Date d'affichage : 6 septembre 2017
Nb de conseillers en exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14***

L'an deux mil dix-sept, le onze septembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thibaut BEAUTÉ, Maire.

Etaient présents :
Mme BILLARD Pascale
M. FAVRESSE Alain,
M. LACAILLE Christophe,
Mme LARDY Roselyne
Mme LASSERRE de La BROSSE Catherine,
Mme LERATE Catherine,
Mme BAUMGARTNER Muriel,
M. MONNOT Christian-Marie,
M. SILLIAU Alain,
Mme TISON Nathalie,
M. GUILLEMARD Patrick,

A donné pouvoir : M. MAILLARD Charles à M. Christophe LACAILLE, M. LEPRE Thierry à M. FAVRESSE Alain

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

M. LACAILLE Christophe a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Procès-verbal de la séance du CM du 7 juin 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité :

- ADOPTE le procès-verbal du conseil municipal du 7 juin 2017

I/ Finances et administration générale

1/ Adhésion de la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon à Seine Normandie Agglomération.

M. Le maire explique que nous avons trois mois pour délibérer, faute de quoi le vote du CM serait réputé favorable. La commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon fait partie de l'EMS (Eure-Madrie-Seine) et veut rejoindre SNA. Le conseil de SNA s'est prononcé favorablement à une large majorité. La CDCI a voté contre, mais son vote est consultatif. Le préfet a acté l'adhésion à SNA contre l'avis de la CASE et de la CDCI, en respect avec l'avis du Conseil municipal de Saint Aubin.

M. le maire rappelle le principe donné à l'occasion de la formation de SNA et des autres communautés de communes dans le cadre de l'application de la loi NOTRe : les communes limitrophes restent libres de leur choix, soit d'entrer, soit de sortir d'une agglomération ou d'une autre. C'est le cas des trois communes qui font l'objet des délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal.

M. le maire explique les raisons des choix de chacune des communes pour le rattachement à l'une ou à l'autre des communautés. La notion de « bassin de vie » est rappelée dans le cadre de la loi NOTRe et reste au cœur des décisions (scolarisation des enfants, transports, proximité des centres de décision, etc.).

M. le maire rappelle la règle des 2/3 (en nombre de votants d'une communauté ou en nombre de communes) pour la validation des demandes d'adhésion ou de retrait.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité:

- DECIDE d'approuver l'adhésion à Seine Normandie Agglomération de la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon, à compter du 1er janvier 2018, par application de la procédure dérogatoire de retrait-adhésion d'une commune d'une communauté de communes à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre prévue à l'article L5214-26 du code général des collectivités territoriales.

2/ Retrait de Seine Normandie Agglomération des communes de Fontaine-sous-Jouy, Jouy-sur-Eure et Château-sur-Epte

Pas de complément d'information demandé.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité:

- DECIDE d'approuver le retrait de Seine Normandie Agglomération des communes de Fontaine-Sous-Jouy, Jouy-sur-Eure et Château-sur-Epte, à compter du 1er janvier 2018.

3/ Convention de mise à disposition de service commun pour l'instruction du droit des sols entre SNA et la commune de Notre-Dame de l'Isle

Considérant que la commune avait déjà conventionné à cet effet avec l'ancienne intercommunalité CCAE par délibération du 31 mars 2015 et que la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) du 7 août 2015 a dessiné une nouvelle carte des intercommunalités, il convient de délibérer de nouveau avec notre nouvelle intercommunalité SNA.

M. le maire rappelle que cette mutualisation a entraîné une dépense supplémentaire en termes de cotisation, compensée par l'augmentation des tarifs de la salle des fêtes et par les économies d'échelle réalisées sur les prestations à l'acte. Les chiffres exacts sont présentés au Conseil Municipal.

M. le maire précise qu'il ne se sent pas dépossédé de son droit de regard sur le droit au sol. Selon lui, les services techniques de SNA sont une plus-value pour les administrés en termes d'accompagnement et les services municipaux continuent d'assister les demandeurs de certificats d'urbanisme et de permis de construire dans leurs démarches.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité :

- DECIDE de signer la convention jointe de mise à disposition de service commun pour l'instruction du droit des sols entre SNA et la commune de Notre-Dame de l'Isle pour une durée de 3 (trois) ans renouvelable une fois.

II/ Environnement et Travaux

Cimetière

Madame Roselyne LARDY présente le travail effectué avec une entreprise qui est venue faire un état des lieux et des propositions (devis) pour élaborer un jardin du souvenir et un Columbarium.

Un ossuaire, des caves-urnes et un jardin du souvenir font partie des propositions.

Toutefois, un recensement du cimetière est nécessaire pour connaître les propriétaires des différentes sépultures.

Un appel à la mémoire de nos habitants sera fait dans le *Catenay*.

III-Communication

1/ Catenay

Pour le numéro de la rentrée, M. Christophe LACAILLE fera parvenir un sommaire prévisionnel et un appel aux articles. D'ores et déjà, une première livraison du « Mémorial des Soldats islois tombés au champ d'honneur » est prévue. Le Catenay sera tiré à 400 exemplaires.

2/ Bilan mi-mandat

Il est proposé de consacrer le numéro de janvier au bilan de mi-mandat.

3/ Charte graphique

Il est rappelé que tous nos outils de communication doivent décliner le logo.

IV-Education, Culture, Solidarité

1/ Transport scolaire

La création de SNA suite à la loi NOTRe implique une modification des compétences des uns et des autres et notamment en matière de transport scolaire. Ainsi, SNA assure l'organisation des transports scolaires.

Malheureusement, nous déplorons des problèmes d'horaires erronés, un service inaccessible en dehors des horaires de bureau et un manque d'information auprès des jeunes enfants en gare routière abandonnés à leur sort pour les changements de cars.

2/ Rentrée scolaire

- M. le maire et Mme Pascale Billard adjointe aux écoles ont assisté à la rentrée scolaire. Des problèmes de stationnement subsistent rue du clos Galy.

- Effectifs. On note une légère remontée qui évite la fermeture d'une classe.

V-Informations diverses

Monsieur le maire fait un tour d'horizon des RDV de l'été et des dossiers en cours :

- **Travaux rue Georges Mauger**

Un rendez-vous a eu lieu le 11 juillet avec l'entreprise Colas au sujet des trottoirs dont la finition n'est pas homogène. Les travaux faits en deux fois, les trottoirs ne sont pas de la même couleur. Deux solutions : soit réfection d'ensemble des trottoirs, soit ristourne commerciale. Une réunion est prévue en septembre. Pour la réalisation des espaces verts, un devis a été fait par l'entreprise Adeline qui est beaucoup trop onéreux. Il est décidé que les employés communaux procéderont à ces aménagements. La commission travaux est chargée du suivi de ce dossier.

- **Animaux errants**

De nombreux animaux divaguent et malheureusement des accidents (morsures) sont à déplorer. Aujourd'hui même, des chiens ont été capturés et emmenés en fourrière aux Andelys.

- **Ville et village fleuris**

Le jury est passé le 22 juin. Nous sommes dans l'attente du résultat.

- **Salon du livre**

Cette deuxième édition a été une réussite. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur contribution.

- **GSM**

A leur demande, nous avons reçu le 29 juin les représentants de GSM qui sont venus présenter leur projet.

- **Visite de Mme la sous-préfète**

Monsieur le Maire a reçu Mme la sous-préfète qui est venue visiter notre commune et faire le tour des sujets et projets d'actualité. Deux dossiers ont retenu toute son attention ; La friche industrielle de la pierre liquide (bien que sur la commune de Mézières, elle se trouve dans le périmètre de captage de notre forage d'alimentation de l'eau potable du SAEP du Catenai) et le port Gabriel dont nous attendons de VNF l'enlèvement des épaves.

- **SNA**

5 juillet - Réunion à SNA sur la ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) qui ne passera pas par Vernon. SNA n'est pas favorable à cette ligne TGV directe qui devrait desservir Evreux et consommerait beaucoup de terres agricoles.

- **ENEDIS**

17 juillet. Signature d'une convention avec ENEDIS pour le chiffrage des consommations sur la commune pour développer une vision stratégique sur le réseau communal.

- **Dépôts sauvages**

22 août. Problème de gens indécents qui se débarrassent de leurs gravats sur des terres agricoles – dépôt de plainte de la commune. Les contrevenant identifiés ont reçu une amende et ont été priés d'enlever leurs déchets.

- **THD fibre optique**

29 août. Réunion haut débit et fibre optique : Compte rendu de M. Favresse. Un nouveau relevé des BAL (Boîtes à Lettres électroniques) va être fait par Orange qui sera le prestataire des futurs aménagements. Orange s'est engagé à réaliser les prestations pour 2019-2020. Un contrat a été signé qui prévoit des pénalités de retard... Notre-Dame de l'Isle serait livrée dans les derniers pour des raisons techniques. 4 opérateurs sont partie prenante dans ce déploiement de la fibre optique. Le coût prévu pour le raccordement est de 110 euros de frais de connexion + 30 euros mensuels d'abonnement environ.

- **Chapelle**

Nous déplorons des dégradations effectuées par quelques jeunes qui ont été convoqués et seront astreints à réparation et à des tâches d'intérêt général.

- **Voirie départementale**

Un point a été fait avec l'agence routière notamment sur les problèmes d'insécurité routière notamment route des Andelys, au carrefour du cimetière et route d'Hennezis mais pas seulement. Des études sont en cours.

- **Pylône téléphonique**

Un équipement supplémentaire sera réalisé sur les terrains ACO.

- **Calendrier**

Les dates suivantes ont été arrêtées :

25 novembre : accueil des nouveaux arrivants (Prévoir un diaporama de présentation de la commune : données, animations, etc.)

17 décembre : Noël des enfants

13 janvier 2018 : vœux

18 mars 2018 : repas des anciens